



Observatoire du Management Alternatif Alternative Management Observatory

Article

Entrepreneur alter, un pléonasme?

Florent Gitiaux – Novembre 2006
Majeure Alternative Management – HEC Paris
2006-2007

Genèse de l'article

Cet article a été écrit dans le cadre du cours « Logique Entrepreneuriale » donné par Etienne Krieger dans le cadre Majeure Alternative Management spécialité de troisième année du programme Grande Ecole d'HEC Paris.

Origin of this article

This article was written in the “Logique Entrepreneuriale” course of Etienne Krieger. This course is part of the “Alternative Management” specialization of the third-year HEC Paris business school program.

Charte Ethique de l'Observatoire du Management Alternatif

Les documents de l'Observatoire du Management Alternatif sont publiés sous licence Creative Commons <http://creativecommons.org/licenses/by/2.0/fr/> pour promouvoir l'égalité de partage des ressources intellectuelles et le libre accès aux connaissances.

L'exactitude, la fiabilité et la validité des renseignements ou opinions diffusés par l'Observatoire du Management Alternatif relèvent de la responsabilité exclusive de leurs auteurs.



Entrepreneur alter, un pléonasme?

Résumé : Tous les créateurs d'entreprise sont-ils des « alters » ? Si l'on considère que ce n'est pas le cas, est-il possible de distinguer l'entrepreneuriat classique de l'entrepreneuriat alter.

Ce texte essaye de donner quelques pistes pour définir quelles sont les spécificités de l'entrepreneuriat alter.

Mots-clés : Entrepreneuriat, initiatives et innovation

Alternative entrepreneurship, a tautology?

Abstract : Are all company founders in the alternative management field? If not, then on what basis can we distinguish classic entrepreneurship from any alternative version? This paper attempts to give insights to define the extent to which alternative entrepreneurship is a specific commitment.

Key words : Entrepreneurship, initiatives and innovation

Ce questionnement provient d'un paradoxe que j'ai notamment constaté au cours de séminaire de logique entrepreneuriale : en face d'un cas particulier d'entreprise, je sais assez facilement dire si un entrepreneur est alter ou non. Mais cette distinction peut vite paraître arbitraire dans la mesure où elle ne s'appuie pas sur une définition précise qui donnerait les critères permettant de différencier ces deux types d'entrepreneurs. C'est pourquoi je vais essayer d'objectiver dans les lignes qui suivent ce à quoi je fais référence lorsque je qualifie un entrepreneur d'alter. Pour éviter d'avoir une réflexion trop abstraite, ce processus sera illustré par les entreprises suivantes dont j'ai rencontré leurs créateurs et qui sont même, hormis les créateurs de Genomic Vision et de Caisse Commune, des personnes que je connais personnellement, au delà du contexte professionnel (pour plus de clarté, je précise dès maintenant si je les considère comme alter ou non) :

- *Alloresto*, site de commande en ligne de restauration à domicile, non-alter
- *Caisse Commune*, auto-partage, alter
- *Cap'ethic*, conseil en Développement Durable aux PME, alter (non encore créée, mais



mentionnée ici du fait de ma bonne connaissance de ses potentiels créateurs et de leurs motivations...), alter

- *Fitting Box*, application de réalité augmentée (affichage en temps réel d'un objet avec des attributs modifiés) pour la vente d'articles en ligne, non alter
- *Genomic Vision*, peignage moléculaire, non alter

La première difficulté qui survient dans cette volonté de distinction est le fait qu'il y a nécessairement une dimension d'altérité au sein de l'entrepreneuriat. En effet, l'entrepreneur est celui qui crée quelque chose ex-nihilo (une activité, un service, une offre...là où il n'y en avait auparavant). Il change donc de ce fait l'ordre des choses existant : l'état d'un marché avec l'apparition d'un nouveau concurrent, la création d'un nouveau marché, une réorganisation de la chaîne de valeur (désintermédiation, réintermédiation...). Cette altérité peut d'ailleurs le rendre parfois indésirable : ainsi de nombreuses grandes entreprises (technologiques notamment) préfèrent susciter la création de spin off plutôt que de conserver un entrepreneur en graine en leur sein. Au-delà de cet état de fait – l'entrepreneur bouscule d'une façon ou d'une autre l'ordre établi – il doit aussi penser différemment pour sans cesse inventer ce qui lui permettra de survivre et de se développer malgré la faiblesse de ses moyens initiaux. Il fallait ainsi penser différemment de l'ensemble de la société pour créer, en 1998, à une époque où Internet commençait à peine à se populariser, Alloresto, en anticipant le fait que cela semblerait de plus en plus incongru pour les gens de se battre avec leurs nombreux prospectus de restaurants asiatiques ou italiens et de plus en plus naturel d'utiliser le web pour accéder à l'ensemble des menus des restaurants de son quartier et se faire livrer en quelques clics... Aujourd'hui, c'est un ami, Benjamin Hakoun, qui pense aussi différemment : il estime que l'extension massive du commerce en ligne à de nouveaux produits (accessoires de modes, vêtements) va rendre essentiel la technologie et les applications qu'il co-développe avec son cousin, à savoir la possibilité de se voir (sur des images fixes ou des vidéos) en temps réels avec des attributs modifiés (on apparaît avec une casquette ou une paire de lunettes à l'écran alors que l'on n'a jamais eu ces objets en main).

Cette altérité intrinsèque à la logique entrepreneuriale est pour moi plutôt une originalité : les créateurs cités ci-dessus pensent différemment et veulent changer le monde dans lequel ils évoluent mais cette volonté de changement porte essentiellement sur le désir d'instaurer de nouvelles règles du jeu dans le marché dans lequel ils évoluent, changement qui est naturellement favorable à leurs entreprises (en terme de croissance et de profits...). Mais les entrepreneurs sont avant tout des êtres humains : la complexité des logiques d'action de ces derniers se retrouvent donc au sein des

logiques entrepreneuriales. Ainsi, Sébastien Forest, le fondateur d'Alloresto a, au delà de la simple envie de réussir en étant à la tête d'une entreprise innovante et profitable, l'envie de permettre à ses clients, les restaurateurs, de développer leur chiffre d'affaires et à ses consommateurs finaux, de gagner du temps et d'avoir accès à une offre de restauration rapide à domicile plus large. Le désir de créer de nouveaux emplois est un élément fort dans la motivation à la création de Benjamin Hakoun. Cependant je pense que ces dimensions non économiques de leur projet sont en arrière plan. On pourrait alors objecter que c'est moins le cas pour Genomic Vision, dont le scientifique créateur Ariel Bensimon, a, sans doute au moins autant que la réussite économique, pour objectif de sauver des vies humaines en participant à la diffusion d'une technologie qui améliore la finesse des diagnostics et l'efficacité des médicaments mis au point par les laboratoires. Et pourtant, je ne considère pas cette entreprise comme alter : à mon sens, la présence d'une dimension non économique forte (ici il s'agit tout de même de sauver des vies humaines) n'est pas suffisante pour *avoir droit* à cette dénomination.

Alors que faut-il donc pour être vraiment un entrepreneur alter ? Je pense qu'il faut que la dimension non économique (sociale, environnementale...) soit prépondérante; la pérennité économique de la structure n'étant alors qu'un moyen d'atteindre cet objectif. Ainsi, à l'origine de Capethic, se trouve la volonté d'accélérer la diffusion du Développement Durable au sein du tissu économique français en convaincant et en donnant les moyens aux PME de s'approprier ce type de démarche. La forme juridique (association, SARL ou SCOP...) ainsi que les modes de financement (subvention, clientèle grande entreprise...) ne sont que des moyens pour assurer le développement et la pérennité d'une structure qui ouvre le Développement Durable à plus de 90% des entreprises françaises, qui y ont aujourd'hui difficilement ou partiellement accès. De même Caisse Commune, a pour origine la volonté de participer à la décongestion des villes, à l'instauration d'une nouvelle mentalité chez les urbains où la reconnaissance sociale ne passe pas nécessairement par la possession d'une voiture et enfin à la diminution des transports en automobile (le fait de posséder une voiture amène les usagers à la surutiliser et à ne pas envisager les alternatives possibles en transport en commun ou en covoiturage pour la rentabiliser). Le succès commercial de Caisse Commune n'est donc pas d'abord intéressant en tant que rémunération possible pour ses actionnaires mais en tant qu'amélioration de la qualité de vie urbaine.

Ce raisonnement itératif m'amène ainsi à clarifier mon jugement initial : je classe en alter, les entreprises dont je pense que le créateur donne la priorité à une dimension non économique et n'est pas, comme cela peut être le cas au sein d'une approche Développement Durable classique, dans la correction des impacts négatifs de l'activité économique par l'injection au sein du business de la

prise en compte de dimensions non économiques. Il est essentiel de ne pas voir dans cette distinction un quelconque jugement de valeur; il s'agit d'une explicitation de mon jugement personnel (le raisonnement ci-dessus ne prétend pas définir ce qu'est l'entrepreneur alter mais comment je le conçois). Je pense enfin que cette distinction peut aussi être intéressante pour la majeure Management Alter, qui a un positionnement un peu complexe notamment du fait de cette double approche : elle est destinée à former aussi bien des personnes qui intègrent le système actuel et essayent de le modifier en portant un regard différent que des *marginiaux* (là encore, sans jugement de valeur, au sens étymologique d'à la marge) qui construisent, à côté de ce système, des formes nouvelles d'organisation, dont certaines seront d'ailleurs ensuite réintégrer sous une forme ou une autre au sein de celui-ci.